

TROIS QUESTIONS À...
CHRISTOPHE
TAMPON-LAJARRIETTE,
MAIRE ADJOINT
CHARGÉ DE L'URBANISME,
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

**Pourquoi la municipalité a-t-elle pris
l'initiative d'organiser des États
Généraux à Chaville ?**

Au cœur du projet que nous avons présenté aux Chavillois en mars dernier, il y avait trois mots-clés : qualité, service et animation. Nous voulons faire de Chaville une ville "à vivre" pour tous. D'où la nécessité d'améliorer la qualité urbaine et environnementale mais aussi la qualité de services aux habitants, l'animation et l'offre commerciale et de développer la vie culturelle, sportive et associative. Bref il s'agit, d'une façon générale, d'améliorer la qualité de la vie au quotidien. Bâtir et mettre en œuvre un tel projet de ville ne peut se faire que s'il est partagé, d'où la décision d'organiser dès le début de notre mandat les États Généraux de Chaville.

**Quels objectifs spécifiques
assignez-vous à ces États Généraux ?**

Ce que nous voulons faire à travers l'organisation de ces États Généraux, c'est mettre notre projet en débat afin de l'affiner et de définir les prio-



“
Donner la parole aux Chavillois
afin qu'ils expriment une vision
partagée de l'avenir.”

rités. Si je prends l'un des domaines dont je m'occupe - l'urbanisme - nous devons traiter trois grands chantiers : le retraitement complet des grands axes, notamment l'avenue Salengro, le traitement de ce qui doit se passer "autour de l'Église" et l'aménagement d'un véritable cœur de ville. Mais dans le même temps, nous ne devons pas oublier ce qui doit être fait au niveau des quartiers, avec par exemple le développement de micros sites, de petits squares, de "zones de respiration" ouvertes à tous. On le voit, il y a différentes échelles que nous devons intégrer. Nous devons en discuter avec les Chavillois afin de définir des hiérarchies et des priorités.

**Pourquoi faire appel
à un conseil extérieur ?**

La mise en place de ces États Généraux répond à des besoins méthodologiques. On ne peut pas instaurer un

dialogue avec 19 000 habitants comme on parle avec des amis ! Il faut mettre en place une méthode et trouver des professionnels expérimentés de façon à bien organiser le débat public et à ce que chacun puisse s'y retrouver. Autre remarque que je tire de l'expérience que j'ai vécue lors des États Généraux des Hauts-de-Seine : pour les élus, la phase d'écoute est indispensable. Ces États Généraux seront pour nous extrêmement précieux. C'est lorsque les élus auront tous les éléments en main qu'ils pourront prendre leurs décisions. Ils devront donc écouter attentivement. Dans ce type de démarche et de réunions, c'est toujours difficile de demander aux élus de se taire ! Ou du moins de ne pas chercher à répondre à tout, tout de suite. Mais ce doit être la règle du jeu : les États Généraux doivent nous permettre d'écouter, d'entendre, d'approfondir, puis nous déciderons et agirons. ■